

Inscription d'un athlète mineur

Faisant suite à un décret ministériel en date du 7 mai 2021 paru au journal officiel le 8 mai 2021, les mineurs souhaitant s'inscrire ou se réinscrire à une association sportive n'ont pas l'obligation de fournir un certificat médical.

Pour cela vous devez remplir "Le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur" dont vous trouverez un exemplaire

Vous pouvez télécharger ce formulaire et l'éditer avec votre tableur préféré (Excel, GoogleSheet, ..).

Ce questionnaire est à remplir par l'enfant sous la responsabilité des parents qui doivent eux-même renseigner les 3 dernières questions. **Il faut une réponse pour chacune des questions.**

Si la réponse à toutes les questions est 'NON' vous n'aurez pas besoin de certificat médical à fournir pour votre enfant mineur. Il vous suffira de dater, signer et scanner ou photographier clairement le document rempli et le télécharger au moment de votre pré-inscription (formulaire HelloAsso)

Si la réponse à une des questions est 'OUI' vous aurez besoin d'un certificat médical attestant **l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition** datant de **moins de 5 mois.**

Ré-inscription d'un athlète mineur

Certificat médical de moins de 3 ans

Si le dernier certificat médical que vous nous avez transmis a moins de 3 ans, la FFA vous a transmis ou va vous transmettre un email pour remplir et récupérer votre questionnaire de santé FFA. (voir ci-dessous pour le récupérer). Vous devez dater , signer et scanner ou photographier clairement le Questionnaire de santé FFA retourné par email par la FFA et le télécharger au moment de votre pré-inscription (formulaire HelloAsso)

Certificat médical de plus de 3 ans

Si votre certificat médical a plus de 3 ans vous devez remplir "Le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur" dont vous trouverez un exemplaire

Vous pouvez télécharger ce formulaire et l'éditer avec votre tableur préféré (Excel, GoogleSheet, ..).

Ce questionnaire est à remplir par l'enfant sous la responsabilité des parents qui doivent eux-même renseigner les 3 dernières questions. **Il faut une réponse pour chacune des questions.**

Si la réponse à toutes les questions est 'NON' vous n'aurez pas besoin de certificat médical à fournir pour votre enfant mineur. Il vous suffira de dater, signer et scanner ou photographier clairement le document rempli et le télécharger au moment de votre pré-inscription (formulaire HelloAsso)

Si la réponse à une des questions est 'OUI' vous aurez besoin d'un certificat médical attestant **l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition** datant de **moins de 5 mois.**

Inscription d'un athlète majeur

Certificat médical

Vous devez fournir un certificat médical attestant **l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition** datant de **moins de 5 mois**. Vous devez scanner ou photographier clairement le certificat médical et le télécharger au moment de votre pré-inscription (formulaire HelloAsso)

Ré-inscription d'un athlète majeur

Certificat médical

Si le dernier certificat médical que vous nous avez transmis a moins de 3 ans, la FFA vous a transmis ou va vous transmettre un email pour remplir et récupérer votre questionnaire de santé FFA. (voir ci-dessous pour le récupérer). Vous devez dater , signer et scanner ou photographier clairement le Questionnaire de santé FFA retourner par email par la FFA et le télécharger au moment de votre pré-inscription (formulaire HelloAsso)

Si votre certificat médical a plus de 3 ans ou que vous n'avez pas reçu l'email pour bénéficier du Questionnaire de santé FFA, vous devez fournir un certificat médical attestant **l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition** datant de **moins de 5 mois**. Vous devez scanner ou photographier clairement le certificat médical et le télécharger au moment de votre pré-inscription (formulaire HelloAsso)

Récupération Questionnaire de santé FFA

Lors de votre inscription il vous sera demandé de fournir un certificat médical de moins de 5 mois ou l'attestation de mise à jour de votre questionnaire de santé FFA. Voici comment procéder pour mettre à jour votre questionnaire de santé.

Tout d'abord vous devez vous connecter sur https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/AppMain_Login.aspx.

Il vous sera demandé votre numéro de licence et votre mot de passe.